



Strasbourg, le 2 avril 2013

Pôle Développement des Territoires
Direction du Développement Economique,
Territorial et International

Affaire suivie par : Noémi BURIDON
Service des Relations Internationales
Tél. : 03 69 20 74 12
Fax : 03 88 76 60 82
Mél. : noemi.buridon@cg67.fr

NOTE
A l'attention de
Monsieur Pierre Bertrand
Vice-Président du Conseil Général

Nos réf. : I13-0000381

Sous couvert de

Vu le

Monsieur Pierre GEY – Directeur Général des Services

Objet :	Commission permanente 8 avril 2013 : modification du rapport CP/2013/218 Appel à projets transfrontaliers
Pièce(s) jointe(s)	Appel à projets transfrontaliers – tableau récapitulatif Courrier de l'association <i>La Chambre</i> en date du 26 mars 2013
Traitement souhaité :	Pour information

A l'occasion du 50ème anniversaire du Traité de l'Élysée, le Conseil Général du Bas-Rhin, réuni en assemblée plénière le 22 octobre 2012, a souhaité proposer une aide financière aux projets transfrontaliers de rencontres entre Bas-Rhinois et leurs voisins allemands en 2013. Il a été décidé de mettre en œuvre ce dispositif sous la forme d'un appel à projets, lancé à l'automne 2012.

Après étude des différentes demandes de subvention réceptionnées dans le cadre de l'appel à projets, la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée (CCTD), réunie le 14 mars 2013, proposait de soutenir 16 projets pour un montant global de 25.000 euros, conformément au tableau annexé à la présente note. Cette proposition devait être soumise en l'état au vote de la commission permanente réunie le 8 avril 2013.

Cependant, par courrier en date du 26 mars 2013, **l'association *La Chambre* a indiqué souhaiter renoncer à la subvention de 1.000 € envisagée par le Département (sur 5.000 € sollicités) en vue de l'organisation d'un marathon photo transfrontalier**, pour éviter une mise en difficulté par rapport à ses partenaires financiers engagés pour des montants bien supérieurs (Eurodistrict Strasbourg/Ortenau 23.100 €, Ville de Strasbourg 10.000 €).

Lors de la présentation du rapport CP/2013/218 en commission permanente le 8 avril prochain, il conviendrait de tenir compte des changements intervenus sur le projet de *La Chambre*. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projets transfrontaliers « 50 ans du Traité de l'Élysée », la CCTD propose de soutenir 15 projets pour un montant global de 24.000 €.

La chef de projet Coopération
Transfrontalière

Lauréline FLAUX

Copie :

- M. Jean-Jacques STAHL, directeur des services de l'assemblée

